

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

Lobosil Spray

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Agents séparateurs et lubrifiants pour l'industrie textile
Le produit est destiné uniquement à un emploi industriel.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: L. Böwing GmbH
Rue/B.P.: Rheingaubogen 34
Place, Lieu: DE-65239 Hochheim a. Main
E-mail: info@boewing.de
Téléphone: +49 (0)6146 90 99-500
Télécopie: +49 (0)6146 90 99-5099
Service responsable de l'information:
Téléphone: +49 (0)6146 90 99-500, E-mail: info@boewing.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Téléphone: +49 (0)6146 90 99-500,
Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Aérosol 1; H222; H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquette (CLP)



Mention d'avertissement: **Danger**

Mentions de danger:	H222	Aérosol extrêmement inflammable.
	H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Conseils de prudence:	P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
	P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
	P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
	P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Lobosil Spray

Numéro de matière 1001

Page: 2 de 11

2.3 Autres dangers

Propulseur: Un contact avec le produit peut provoquer des brûlures par le froid ou des gelures.

A défaut d'une aération suffisante, il peut se former des mélanges explosibles.

L'inhalation des vapeurs peut avoir un effet irritant pour les voies respiratoires et les poumons.

Effet narcotique possible en présence de fortes quantités.

Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances: non applicable

3.2 Mélanges

Spécification chimique: Composition de Polydiméthylsiloxane et propulseur.

Composants dangereux:

Ingrédient	Désignation	Teneur	Classification
N°CE 203-448-7 CAS 106-97-8	n-Butane, pur	>= 50 %	Flam. Gas 1; H220. Press. Gas (Liq.); H280.
N°CE 200-827-9 CAS 74-98-6	Propane	5 - 10 %	Flam. Gas 1; H220. Press. Gas (Comp.); H280.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

En cas d'inhalation: Transporter la personne atteinte à l'air frais. En cas de difficultés ou même d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration de sauvetage ou utiliser un appareil respiratoire ou un appareil à oxygène. Appeler un médecin.

Après contact avec la peau:

En cas de contact avec la peau, rincer aussitôt abondamment avec de l'eau et du savon. Recouvrir les endroits gelés d'une protection stérile. Appeler aussitôt un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

L'inhalation produit un effet narcotique/une sensation d'ivresse.

En cas d'une exposition prolongée: Nausée, état semi-conscient, maux de tête, excitation, somnolence, vertiges, état inconscient.

En présence de fortes concentrations de vapeur: troubles du SNC, état inconscient.

Même une brève inhalation d'une quantité plus importante de gaz peut entraîner la mort. Risque d'asphyxie!

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Jet d'eau en aspersion, mousse, poudre d'extinction, dioxyde de carbone

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. Les vapeurs forment avec l'air des mélanges explosifs.

En cas d'incendie, risque de dégagement de: dioxyde de silice, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements ignifugés.

Indications complémentaires:

Un échauffement provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion. Refroidir les récipients exposés au danger par aspersion d'eau.

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: évacuer la zone.

Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion.

Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être évacués conformément aux directives officielles locales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas respirer les aérosols. Éviter le contact avec la substance.

En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition. Assurer une aération suffisante.

Porter un équipement de protection approprié. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Tenir toute personne non protégée à l'écart.

Interdire l'accès de la zone en danger dans le sens du vent et alerter les riverains.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter toute infiltration du produit dans le sol, les canalisations, les eaux courantes, les locaux situés en contrebas ainsi que les excavations.

Danger d'explosion!

En cas de dégagement, prévenir les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Délimiter le matériel usé avec un absorbant ininflammable (par ex. du sable, de la terre, de la vermiculite, de la diatomite) et pour son élimination, respecter les directives locales en le plaçant dans des conteneurs prévus à cet effet (cf chapitre 13). Veiller au retour de flamme. Nettoyer soigneusement la zone polluée.

En cas de quantités importantes: recueillir le produit mécaniquement. Utiliser un équipement antistatique pour pomper.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir section 8 et 13 pour de plus amples informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation:

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail. Ne pas respirer les aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter un équipement de protection approprié.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Assurer une ventilation suffisante pendant et après l'utilisation pour empêcher une accumulation de vapeur.

Prévoir une douche d'urgence pour la manipulation de quantités importantes du produit.

Protection contre l'incendie et les explosions:

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

A stocker en position debout.

Conseils pour le stockage en commun:

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Tenir à l'écart des matières combustibles. Ne pas stocker avec des substances comburantes, oxydants forts

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur seuil
106-97-8	n-Butane, pur	France: VME	1900 mg/m ³ ; 800 ppm

8.2 Contrôle de l'exposition

Assurer une bonne ventilation de l'atelier et/ou mettre en place un système d'aspiration de l'air au poste de travail.

Protection individuelle

Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire:

Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire.

Utiliser un filtre de type A (= contre les vapeurs de liaisons organiques) conforme à la norme EN 14387.

La classe des filtres de protection respiratoire doit absolument être adaptée à la concentration max. du polluant (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant être produit. En cas de dépassement, il faut utiliser des appareils indépendants!

Lobosil Spray

Numéro de matière 1001

Page: 5 de 11

Protection des mains:	Recommandation: Gants de protection conforme à la norme EN 374. Type de gants: caoutchouc butyle - Période de latence: 480 min. Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.
Protection oculaire:	Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme EN 166.
Protection corporelle:	Porter des vêtements de protection antistatiques et ignifuges.
Mesures générales de protection et d'hygiène:	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas respirer les aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Prévoir une douche d'urgence pour la manipulation de quantités importantes du produit.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	État physique à 20 °C et 101,3 kPa: liquide Forme: Aérosol avec un gaz propulseur comprimé Couleur: incolore, limpide
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
pH:	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation:	(n-Butane) -138 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée disponible
Point éclair/plage d'inflammabilité:	(n-Butane) -60 °C
Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	Aérosol extrêmement inflammable.
Limites d'explosivité:	LIE (Limite Inférieure d'Explosivité): 1,50 Vol% LSE (Limite Supérieure d'Explosivité): 15,00 Vol%
Tension de vapeur:	à 20 °C: 2700 hPa à 50 °C: 7300 hPa
Densité de la vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	à 20 °C: 0,6 g/mL
Solubilité dans l'eau:	à 20 °C: pratiquement insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité:	ne s'enflamme pas spontanément
Température de décomposition:	> 250°C (Polydiméthylsiloxane)
Viscosité, cinématique:	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives:	Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
Propriétés comburantes:	Aucune donnée disponible

9.2 Autres informations

Température d'ignition:	(n-Butane) 365 °C (DIN 51794)
-------------------------	-------------------------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aérosol extrêmement inflammable.
Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

10.2 Stabilité chimique

Stable si stocké dans les conditions prévues.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

10.4 Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

10.5 Matières incompatibles

Réagit violemment avec oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pour le constituant silicone:
En présence de températures dépassant env. 150 °C, on a pu relever la présence de petites quantités de formaldéhyde provenant de la décomposition par oxydation.

Décomposition thermique: > 250°C (Polydiméthylsiloxane)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë: DL50 Rat, par voie orale: > 5000 mg/kg (Littérature)
DL50 Rat, dermique: > 2008 mg/kg (ext. Zpráva o zkouæce)

Lobosil Spray

Numéro de matière 1001

Page: 7 de 11

Effets toxicologiques: Toxicité aiguë (par voie orale): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë (dermique): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë (par inhalation): Manque de données.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Non irritant (Lapin; ext. Zpráva o zkouæce)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Légèrement irritant (Lapin; ext. Zpráva o zkouæce)

Sensibilisation respiratoire: Manque de données.

Sensibilisation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Non sensibilisant (Méthode Magnusson-Klingmann, Cochon d'Inde - ext. Zpráva o zkouæce)

Mutagénicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Pas d'activité mutagène, au vu de différents tests in-vitro. (OECD 471)

Cancerogénité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Rat, par voie orale, NOAEL: \geq 1000 mg/kg (Polydiméthylsiloxane)

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lapin, par voie orale, NOAEL: \geq 1000 mg/kg (Polydiméthylsiloxane)

Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.

Danger par aspiration: Manque de données.

Symptômes

En cas d'inhalation:
Indication sur n-Butane: L'inhalation produit un effet narcotique/une sensation d'ivresse.
En cas d'une exposition prolongée: Nausée, état semi-conscient, maux de tête, excitation, somnolence, vertiges, état inconscient.
En présence de fortes concentrations de vapeur: troubles du SNC, état inconscient.
Même une brève inhalation d'une quantité plus importante de gaz peut entraîner la mort. Risque d'asphyxie!
Après contact avec la peau:
Durant la pulvérisation: Un contact avec le produit peut provoquer des brûlures par le froid ou des gelures.

Remarques générales

Pour le constituant silicone:
Selon les connaissances actuelles, bonne tolérance physiologique (ni mutagène, ni cancérigène ou tératogène).

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Selon notre expérience actuelle, une toxicité pour le poisson est peu probable.

12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Pour le constituant silicone:
Le produit n'est pas biodégradable. Les polydiméthylsiloxanes sont partiellement dégradables par phénomènes abiotiques

Effets dans les stations d'épuration:
Selon les connaissances actuelles, des effets néfastes dans les stations d'épuration sont peu probables.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau:
Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Autres effets nocifs

Remarques générales: Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchet: 16 05 04* = Gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses
* = Soumis à une documentation.

Recommandation: Déchets spéciaux. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Conditionnement

Code de déchet: 15 01 10* = Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus
* = Soumis à une documentation.

Recommandation: Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.
Manipuler les récipients vides avec précaution: toute ignition peut provoquer une explosion.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:
UN 1950

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID, ADN: ONU 1950, AÉROSOLS
IMDG: UN 1950, AEROSOLS
IATA-DGR: UN 1950, AEROSOLS, FLAMMABLE

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID, ADN: Classe 2, Code: 5F
IMDG: Class 2, Subrisk -, see SP63
IATA-DGR: Class 2.1



14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID, ADN, IATA-DGR: néant
IMDG: -

14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin - IMDG: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Panneau d'affichage: RID: Classe de danger 23, Numéro ONU UN 1950
Etiquette de danger: 2.1
Dispositions particulières: 190 327 344 625
Quantités limitées: 1 L
EQ: E0
Conditionnement - Instructions: P207 LP200
Conditionnement - Dispositions particulières: PP87 RR6 L2
Réglementations particulières pour le conditionnement groupé:
MP9
Code de restriction en tunnel: D

Transport par voie fluviale (ADN)

Etiquette de danger: 2.1
Dispositions particulières: 190 327 344 625
Quantités limitées: 1 L
EQ: E0
Équipement nécessaire: PP - EP - A
aération: VE01,VE04

Transport maritime (IMDG)

Numéro EmS: F-D, S-U
Dispositions particulières: 63, 190, 277, 327, 344, 381, 959
Quantités limitées: See SP277
Excepted quantities: E0
Conditionnement - Instructions: P207, LP200
Conditionnement - Réglementations: PP87, L2
IBC - Instructions: -
IBC - Réglementations: -
Instructions réservoirs - IMO: -
Instructions réservoirs - UN: -
Instructions réservoirs - Réglementations: -
Arrimage et manutention: SW1 SW22
Séparation: SG69
Propriétés et observations: -
Groupe de ségrégation: none

Transport aérien (IATA)

Etiquette de danger:	Flamm. gas
Excepted Quantity Code:	E0
Passenger and Cargo Aircraft: Ltd.Qty.:	Pack.Instr. Y203 - Max. Net Qty/Pkg. 30 kg G
Passenger and Cargo Aircraft:	Pack.Instr. 203 - Max. Net Qty/Pkg. 75 kg
Avion-cargo uniquement:	Pack.Instr. 203 - Max. Net Qty/Pkg. 150 kg
Dispositions particulières:	A145 A167 A802
Emergency Response Guide-Code (ERG):	10L

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales - France

Aucune donnée disponible

Directives nationales - États-membres de la CE

Teneur en composés organiques volatils (COV):
91,6 % en poids (= 218g/400ml)

Autres informations, restrictions et dispositions légales:

Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n°: 3, 40, 75
Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses [Directive SEVESO III]: P3a

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce mélange.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations diverses

Textes des phrases H sous la section 2 et 3:

- H220 = Gaz extrêmement inflammable.
- H222 = Aérosol extrêmement inflammable.
- H229 = Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
- H280 = Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Lobosil Spray

Numéro de matière 1001

Page: 11 de 11

Abréviations et acronymes: ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures
ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
LEP: Limite d'exposition professionnelle
AS/NZS: Norme Australienne/Néo-zélandaise
CAS: Service des résumés chimiques
CFR: Code des règlements fédéraux
CLP: Classification, étiquetage et emballage
SNC: Système nerveux central
DMEL: Dose dérivée avec effet minimum
DNEL: Dose dérivée sans effet
CE: Communauté européenne
EN: Norme européenne
UE: Union européenne
IATA: Association du transport aérien international
IBC Code: Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
Code IMDG: Code Maritime International des Marchandises Dangereuses
DL50: Dose létale 50%
LIE: Limite Inférieure d'Explosivité
MARPOL: Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail
PBT: Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC: Concentration prédite sans effet
REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
TLV: Valeur limite d'exposition
ONU: Organisation des Nations unies
vPvB: Très persistantes et très bioaccumulables
LEP: Limite d'exposition professionnelle
SNC: Système nerveux central

Raison des dernières modifications:

Modification dans la section 14: Mise à jour d'ordre général

Créée:

28/8/2007

Service responsable de la fiche technique

Responsable:

voir rubrique 1: Service responsable de l'information

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.